

# Contrôles d'alcoolémie : application de l'arrêté suspendue à Val-de-Ruz



*Des éthylomètres à la commune de Val-de-Ruz ? Rien n'est fait.*

Il n'y aura pas de contrôles d'alcoolémie inopinés au sein de l'administration communale de Val-de-Ruz. Du moins pas dans l'immédiat.

Devant le scepticisme suscité par son arrêté pris le 4 mai, le Conseil communal a décidé de suspendre son application. Il a demandé au préposé à la protection des données et à la transparence d'examiner le dossier et de lui transmettre ses conclusions.

L'exécutif de Val-de-Ruz explique, dans un communiqué, qu'il appréciera les suites à donner à cet arrêté lorsqu'il sera en possession de ces éléments. /fpa